



COTB1BA

2024 - 2025

COTB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Réaliser un bachelier en information et communication dans un **programme trilingue français-anglais-néerlandais** constitue un atout dans une société toujours plus ouverte sur le monde. Ce programme trilingue est unique dans le paysage universitaire de Belgique francophone. Il est proposé sur le site **Saint-Louis - Bruxelles**.

une production destinée, au moins potentiellement, à des acteurs-trices extérieur-es à l'université. Enfin, le programme initie, tant sur un mode réflexif que pratique, aux principes de l'écriture journalistique et de la communication multimédia. Les étudiant-es de bachelier

COTB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier trilingue français-anglais-néerlandais en information et communication est un programme de 1er cycle (bachelier dit de « transition »), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe en trois blocs annuels de 60#crédits. Il prépare à plusieurs formations universitaires de 2e cycle (programmes de master) dans le domaine de l'information et de la communication.

La formation de bachelier affiche une forte composante d'interdisciplinarité, spécialement dans le premier bloc qui, sur le site de Saint-Louis Bruxelles, est commun aux étudiant-es en information et communication, sciences politiques, et sociologie et anthropologie (le programme de bloc 1 inclut notamment deux unités d'enseignement de chaque discipline). Ce premier bloc commun facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au bloc 2 vers une des deux autres filières sans avoir d'unités d'enseignement#à rattraper.

La spécialisation en information et communication se fait de plus en plus forte à mesure que l'on progresse dans le programme de bachelier, grâce à des unités d'enseignement de la discipline de plus en plus nombreuses et spécialisées. Par ailleurs, une formation méthodologique (travail universitaire, recherche documentaire et démarche scientifique) est proposée tout au long du bachelier.

COTB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BPOLS1320	Media en politiek 🇺🇵	Dave Sinardet	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			x
○ BMHFR1232	Français : pratique de la communication orale et écrite	Manon Delcour Olivier Hambursin Samuel Janssen	FR [q1] [0h+45h] [5 Crédits] 🌐		x	

⊗ L'étudiant-e peut inscrire à son programme de bloc 3 les UE "Socio-histoire des médias" et/ou "Espace public, connaissance et médias" ou les remplacer en tout ou pour partie, par des UE optionnelles (à crédits constants).

⊗ BCOMU1212	Socio-histoire des médias 🇺🇵	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			x
⊗ BCOMU1317	Espace public, connaissance et médias 🇺🇵	Marie Dufrasne	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			x

○ Droit

○ BESPO1176	Droit	Thibaut Slingeneyer de Goeswin (supplée Diane Bernard)	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BDRNL1270	Mediarecht 🇺🇵	Sari Depreeuw	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	

○ Économie et gestion

○ BESPO1173A	Economie I	Tom Truyts	NL [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ BPOLS1127	Economics II	Hélène Latzer	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐		x	

○ Autres sciences humaines et sociales

○ BESPO1161	Sociologie	Thierry Kochuyt (supplée Benedikte Zitouni) Benedikte Zitouni	NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BESPO1165	Political Science	Emmanuel Klimis	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BPOLS1112	Institutions politiques de la Belgique	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BPOLS1111	Anthropologie	Jean-Pierre Delchambre	FR [q2] [30h+9h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BESPO1164	Geopolitics	Jeroen Joly	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x		
⊗ BECGE1324	Marketing L'étudiant-e peut inscrire à son programme de bloc 3 l'unité d'enseignement "Marketing"-ng					

				Bloc annuel		
				1	2	3
⊗ BECGE1214	Management humain	Laurianne Terlinden	FR [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :						
⊗ BPOLS1321	Society and Environment 🇳🇱	Benedikte Zitouni	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ BSOCA1314	Milieu en samenleving 🇳🇱	Benedikte Zitouni	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

- BNEER1382** "Dutch III" a comme prérequis BNEER1282
- BNEER1282 - Néerlandais II
- BPOLS1233** "Quantitative methods II: statistics" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1252** "Anthropology: special topics" a comme prérequis BESPO1161 OR BPOLS1111
- BESPO1161 - Sociologie
 - BPOLS1111 - Anthropologie
- BPOLS1320** "Media and politics" a comme prérequis BESPO1165 OR BPOLS1110
- BESPO1165 - Political Science
 - BPOLS1110 - Information et communication
- BPOLS1321** "Society and Environment" a comme prérequis BESPO1161 OR BESPO1165
- BESPO1161 - Sociologie
 - BESPO1165 - Political Science
- BPOLS1330** "Quantitative methods I: data production" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1331** "Quantitative methods III: data analysis" a comme prérequis BPOLS1233 AND BPOLS1330
- BPOLS1233 - Méthodes quantitatives II: Statistique
 - BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
- BPOLS1352** "Multidisciplinary workshop" a comme prérequis BPOLS1231 AND BPOLS1330 AND BSOCA1330
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
 - BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
 - BSOCA1330 - Méthodes de terrain: Observation et entretiens
- BSOCA1210** "Sociology of culture" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1211** "Analysis of sociological theories " a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1310** "The Sociology of Collective Action" a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1312** "Socio-anthropology of the symbolic " a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1313** "Historical sociology of European integration " a comme prérequis BESPO1161
- BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1314** "Society and environment" a comme prérequis BESPO1165 OR BESPO1161
- BESPO1165 - Political Science
 - BESPO1161 - Sociologie
- BSOCA1315** "Analysis and theories of power" a comme prérequis BESPO1161 OR BESPO1165 OR BPOLS1110
- BESPO1161 - Sociologie
 - BESPO1165 - Political Science
 - BPOLS1110 - Information et communication
- BSOCA1330** "Field methods: observation and interviews" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BSPOL1210** "Political sociology" a comme prérequis BESPO1165 OR BESPO1161
- BESPO1165 - Political Science
 - BESPO1161 - Sociologie
- BSPOL1211** "Political sociology" a comme prérequis BESPO1165 OR BESPO1161
- BESPO1165 - Political Science
 - BESPO1161 - Sociologie
- BSPOL1214** "Political Doctrines " a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1215** "International Organizations" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1310** "Labour, employment and social protection" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1312** "International relations " a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1313** "Comparative politics" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science
- BSPOL1315** "Political Systems " a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - Political Science

○ BESPO1164	Geopolitics	Jeroen Joly	EN [q2] [30h] [5 Crédits]
-------------	-------------	-------------	---------------------------------

○ Informatique et méthodes

○ BPOLS1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean (coord.) Marie Dufrasne	FR [q1] [22.5h +15h] [5 Crédits]
○ BPOLS1231	Démarche et méthodes en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (supplée) Nicolas Marquis	FR [q2] [22.5h +15h] [5 Crédits]

○ Langues

○ BANGL1192	
-------------	--

COTB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :**o Information et communication**

○ BCOMU1310	Sémiotique ■	Anne-Sophie Collard	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BCOMU1250	Usage et réception des médias ■	Geoffroy Patriarche	FR [q1] [30h +14h] [5 Crédits] 🌐
○ BCOMU1213	Intercultural communication ■	Greet De Baets	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BMHFR1232	Français : pratique de la communication orale et écrite	Manon Delcour Olivier Hambursin Samuel Janssen	FR [q1] [0h +45h] [5 Crédits] 🌐

o Droit

○ BDRNL1270	Mediarecht ■	Sari Depreeuw	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--------------	---------------	-----------------------------------

o Économie et gestion

○ BESPO1173A	Economie I	Tom Truys	NL [q1] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1127	Economics II	Hélène Latzer	FR [q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐

o Informatique et méthodes

○ BSOCA1330	Méthodes de terrain: Observation et entretiens ■	Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1330	Méthodes quantitatives I: Production des données ■	Nathan Gurnet (supplée Nicolas Marquis)	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1233	Méthodes quantitatives II: Statistique ■	Nathan Gurnet	FR [q2] [30h +22.5h] [5 Crédits] 🌐

o Langues

○ BANGL1292	Anglais II ■	Gerlanda Cipolla Sebastiano Ferrari Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	FR [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--------------	--	--

● BNEER1282	Néerlandais II 	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont	NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 
-------------	--	--	--

☒ BECGE1324 - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ☒ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique. - - - - -
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :

o Information et communication

○ BCOMU1318	Communication multimédia et technologies du web ■	Olivier Rasquinet	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ BCOMU1316	Enjeux et pratiques du journalisme ■	Marie Dufasne	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BCOMU1211	Corporate communication and public relations ■	Thomas Jacobs	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BCOMU1313	International communications ■	Georgios Terzis	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1320	Media en politiek ■	Dave Sinardet	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

☒ L'étudiant-e peut inscrire à son programme de bloc 3 les UE "Socio-histoire des médias" et/ou "Espace public, connaissance et médias" ou les remplacer en tout ou pour partie, par des UE optionnelles (à crédits constants).

☒ BCOMU1212	Socio-histoire des médias ■	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BCOMU1317	Espace public, connaissance et médias ■	Marie Dufasne	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Autres sciences humaines et sociales

☒ BECGE1324	<p>Marketing</p> <p>L'étudiant-e peut inscrire à son programme de bloc 3 l'unité d'enseignement "Marketing" ou la remplacer par une unité d'enseignement optionnelle donnée en néerlandais (à crédits constants).</p> <p>Pour les étudiant-es qui souhaitent s'inscrire au master en Stratégie de la communication et culture numérique (ISFSC & UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles), il est vivement conseillé d'inscrire l'unité d'enseignement « Marketing » (ECGE1324) au programme de bloc 3.</p>	
-------------	--	--

o Atelier pluridisciplinaire

<p>o BPOLS1352</p>	<p>Ateliers</p>	<p>Benjamin Denis Marie Dufrasne Sophie Jacquot Emmanuelle Lenel Renaud Maes (supplée Abraham Franssen) Youri Vertongen</p>	<p>[q1+q2] [30h] [5 Crédits]</p>
--------------------	-----------------	---	--

o Langues

o Choix d'une UE parmi :

<p>o BANGL1392</p>	<p>Anglais III</p>
--------------------	--------------------

☒ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

☒ BECGE1321	Théorie des organisations 🇺🇸	Karine Dejean	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BECGE1326	Mens en organisatie 🇺🇸	Ludo Struyven	NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

☒ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

☒ BHDPO1312	Analyse des relations internationales 🇺🇸	Emmanuel Klimis (supplée Amandine Orsini)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSPOL1312	International relations 🇺🇸	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

☒ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

☒ BECGE1328	Management and strategy	Frank Janssen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BECGE1320	Management et stratégie	Isabelle Callens Pierre Hermant	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BPOLS1252	Questions spéciales d'anthropologie 🇺🇸	Jean-Pierre Delchambre	FR [q2] [30h +12h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSOCA1310	Sociologie de l'action collective 🇺🇸	Abraham Franssen Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSOCA1315	Analyses et théories du pouvoir 🇺🇸	Benedikte Zitouni	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt 🇺🇸	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

COTB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les

PÉDAGOGIE

À côté de cours magistraux classiques, de type ex cathedra, qui se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable, la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis a souhaité mettre en place des pratiques d'enseignement actif qui favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

Ainsi, le programme en Information et communication est composé, outre les cours magistraux, d'activités d'apprentissage plus "pratiques", sous la forme de séminaires ou d'ateliers par exemple, qui offrent la particularité pédagogique de reposer sur les contributions des étudiant-es et d'être dispensées en petits groupes. Ces dispositifs permettent à l'étudiant-e, au sein d'une groupe de travail de taille restreinte, d'entretenir un contact privilégié avec les professeur-es et les chercheur-euses enseignant-es, et de mettre en oeuvre des démarches qui mobilisent et concrétisent les acquis de sa formation. Des enseignant-es utilisent également les technologies numériques afin de favoriser l'interactivité avec les étudiant-es dans le cadre des cours ex cathedra en grand auditorium. Tous ces dispositifs sont mis en place dès le premier quadrimestre du bloc 1, ce qui permet aux étudiant-es de s'acclimater plus aisément aux études universitaires et de « prendre le train » à une allure raisonnable.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, le site Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite propose diverses activités de soutien ou de remédiation, et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les évaluations s'effectuent généralement sous la forme d'un examen. Pour les séminaires, elles prennent en compte les résultats obtenus aux travaux réalisés durant l'année. Les examens sont écrits (pour les cours en grand auditorium) ou oraux. Ils portent non seulement sur la connaissance de la matière mais également sur la capacité de l'étudiant-e à se l'approprier et à l'appliquer à des objets non vus au cours.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin et en août-septembre. Au 1er bloc annuel standardisé, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés jusqu'à deux fois: en juin et en septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange Erasmus

Le site Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Communauté française. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrits à titre principal à l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles. En échange, des étudiant-es des universités partenaires peuvent également venir suivre une partie de leur programme de bachelier dans notre université.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es du site Saint-Louis - Bruxelles :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités néerlandophones
- des **échanges avec des universités hors Europe**, sur base d'accords bilatéraux

Les étudiant-es en information et communication peuvent participer à un séjour Erasmus au second quadrimestre du 3^e bloc annuel standardisé. En savoir plus sur les [destinations](#) proposées.

Le programme suivi durant ce séjour équivaut à environ 30 crédits. La réalisation d'un séjour Erasmus au cours de votre troisième année de bachelier n'empêche pas la réalisation d'un autre séjour au cours de votre master.

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté octroie des bourses aux étudiant-es qui souhaitent effectuer un séjour linguistique durant l'été. Les candidats et candidates à ces bourses sont sélectionnés sur la base de leur résultat et de leur motivation.

En savoir plus sur les [séjours et bourses linguistiques](#).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le programme de bachelier en information et communication donne un accès direct aux masters suivants :

- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en communication](#)
- [Master \[120\] en sciences et technologies de l'information et de la communication](#)
- [Master \[120\] en stratégie de la communication et culture numérique \(horaire décalé\)](#) (master conjoint ISFSC - UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles, horaire décalé)

- [Master \[120\] en arts du spectacle](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)

Les diplômé·es du bachelier en information et communication peuvent également accéder, sous certaines conditions, au:

- [Master \[120\] en communication multilingue](#)

D'autres masters sont également accessibles moyennant un complément de formation.

Les études de master peuvent être poursuivies à l'UCLouvain, campus de Louvain-la-Neuve, dans une autre université en Belgique ou en Europe.

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Thomas Jacobs](#)

Jury

- président: [Yannick Vanderborght](#)
- secrétaire: [Thomas Jacobs](#)
- 3e membre du jury: [Karine Dejean](#)